

CATALOGUE DES FORMATIONS des Côtes d'Armor

2020



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS

des Côtes d'Armor



Facebook : FDC22

OFFRES SPÉCIALES
pour tout nouveau permis !



DEUX ARMURIERS

à votre disposition.

- Vente armes neuves et occasions.
- Optiques, réglage, mise à conformité.
- Tous les équipements du chasseur et du chien.

Ouvert du lundi au samedi

ZC du Chêne Vert - 22190 PLERIN (Face à Brico Dépôt)

TEL : 02 96 78 71 70 - acpdir22@orange.fr

Se former pour durer !

La chasse du petit gibier est l'essence même de notre département. Malheureusement, de nombreux facteurs conjugués ont engendré une raréfaction de la ressource au grand dam de nombreux chasseurs.

Il est désormais temps d'agir concrètement sur le terrain en prenant l'exemple de territoires qui bénéficient de réussite notoire. C'est pourquoi nous vous proposons une soirée spéciale « petit gibier » animée par notre technicienne référente. En partenariat avec la toute nouvelle association des chasseurs de petit gibier des Côtes d'Armor, celle-ci devra être l'occasion d'enclencher des projets, de motiver les troupes et de favoriser les synergies.

Ce catalogue vous présente 18 formations dont 4 nouveautés : sensibilisation à l'équilibre forêt-gibier, atelier culinaire chevreuil, gestion du petit gibier, ostéopathie et chiens de chasse.

La participation à une formation doit faire l'objet d'une inscription préalable obligatoire, au plus tard 7 jours avant la date choisie.

Pour vous inscrire, il vous suffit de retourner le bulletin unique au secrétariat de la Fédération.

Ce catalogue est distribué à l'ensemble des chasseurs du département. Je lance d'ores et déjà un appel à de nouveaux partenaires souhaitant figurer dans le catalogue 2021. Si vous souhaitez vous faire connaître, n'hésitez pas à prendre contact dès à présent avec la Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor en vue d'intégrer le futur catalogue.

La formation est une opportunité offerte à tous les chasseurs...
A vous d'en profiter !

Yvon Méhauté
Président



Bulletin d'inscription 2020

NOM - Prénom

Adresse

Code postal Commune

Téléphone Mail

Je souhaite m'inscrire à :

Cochez la (ou les) formation(s) de votre choix

FORMATIONS	Sommaire	↓	Date souhaitée	Coût
Chasse accompagnée	p.5	<input type="checkbox"/>	Date :	Gratuit
Permis de chasser*	p.6	<input type="checkbox"/>		
Sécurité à la chasse	p.7	<input type="checkbox"/>	Date :	20 €
Perfectionnement au tir à l'arme rayée	p.8	<input type="checkbox"/>	Date :	30 €
Sensibilisation à l'équilibre forêt / gibier	p.10	<input type="checkbox"/>		20 €
Piégeur agréé	p.11	<input type="checkbox"/>	Date :	40 €
Régulation à tir des corvidés	p.12	<input type="checkbox"/>		10 €
Garde-particulier	p.13	<input type="checkbox"/>		50 €
Chasse à l'arc*	p.14	<input type="checkbox"/>		
Certificat de capacité d'élevage (petit gibier)	p.15	<input type="checkbox"/>		20 €
Initiation à la recherche au sang	p.16	<input type="checkbox"/>		20 €
Fonctionnement d'une association de chasse	p.17	<input type="checkbox"/>		Gratuit
Atelier culinaire chevreuil	p.18	<input type="checkbox"/>	S'inscrire avant le 15 janv.	66 €
La gestion du petit gibier	p.19	<input type="checkbox"/>		Gratuit
Ostéopathie et chiens de chasse	p.20	<input type="checkbox"/>		Gratuit
Hygiène de la venaison	p.21	<input type="checkbox"/>	Date :	5 €
Règlementation des armes	p.21	<input type="checkbox"/>		Gratuit
Brevet grand gibier*	p.22	<input type="checkbox"/>		

Fait à

Signature :

le

***Pour ces formations, vous devez contacter la Fédération pour recevoir un formulaire d'inscription officiel**

Pour les autres formations, formulaire à retourner à :
Fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor
La Prunelle - BP 214 - 22192 PLERIN Cedex

Merci de fournir un seul chèque par formation et par participant

Credits photographiques : D. Gest, C. Sable, J.-L. Samson, FDC22



Chasse accompagnée

Programme

- Simulation d'une partie de chasse au petit gibier en respectant toutes les règles de sécurité lors du tir, des franchissements d'obstacles et des déplacements.
- Simulation d'une partie de chasse au grand gibier en respectant toutes les règles de sécurité lors de la prise du poste, du tir en respectant l'angle de sécurité et lors des déplacements.
- Positionnement aux côtés d'un partenaire de chasse.

L'accompagnateur du futur chasseur, qui partagera son fusil avec lui, doit être titulaire du permis de chasser depuis plus de 5 ans (permis validé pour la saison en cours). Possibilité d'avoir plusieurs accompagnateurs (présence obligatoire pour chacun d'entre eux).



Demi-journée
matin ou après-midi

Objectif

Obtenir une autorisation de chasser accompagné pour une durée d'un an non renouvelable

Public

Formation à partir de 14 ans (pas de limite d'âge). La présence de l'accompagnateur est indispensable

Lieu

Centre de formation de « Botsay », à GLOMEL

Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

Coût

Gratuit

Dates de formation

- Samedi 11 juillet
- Mercredi 26 août
- Vendredi 28 août

de 9h à 12h
ou 14h à 17h



Objectif

Suivre les formations théoriques et pratiques obligatoires avant de se présenter à l'examen du permis de chasser

Public

Formation et examen à partir de 15 ans révolus (permis délivré par l'OFB à partir de 16 ans révolus)

Lieu

Centre de formation de « Botsay », à GLOMEL

Modalités d'inscription

Dossier à retirer auprès du secrétariat ou sur internet : www.chasserenbretagne.fr/fdc22/

Coût

46 € (31 € pour les mineurs)

Deux formations obligatoires :

- Formation en groupe, journée complète, un mois avant l'examen (théorie et pratique)
- Formation individuelle, une heure environ, quelques jours avant l'examen (pratique)

Examen (demi-journée)

Sessions

Session 1 : formation en groupe les 6, 7, 8, 10, 13, 14 ou 18 janv.
et formation individuelle les 7, 8 ou 10 février ;
examen les 11, 12, 13 ou 14 février

Session 2 : formation en groupe les 24, 25, 26, 28, 29 février, 2 ou 3 mars
et formation individuelle les 27, 28 ou 30 mars ;
examen les 31 mars, 1^{er}, 2 ou 3 avril

Session 3 : formation en groupe les 16, 17, 18, 20, 21 ou 23 mars
et formation individuelle les 24, 25 ou 27 avril ;
examen les 28, 29 ou 30 avril

Session 4 : formation en groupe les 25, 26, 28, 29, 30 mai, 2 ou 4 juin
et formation individuelle les 25, 27 ou 29 juin ;
examen les 30 juin, 1^{er}, 2 ou 3 juillet

Session 5 : formation en groupe les 20, 21, 23, 24, 25 ou 27 juillet
et formation individuelle les 11, 12 ou 14 septembre ;
examen les 15, 16, 17 ou 18 septembre



Sécurité à la chasse

GLOMEL

1

Journée



Programme

Formation théorique (en salle)

- Témoignages d'accidents de chasse ;
- Statistiques des accidents ;
- Règles de sécurité.

Formation pratique

- Manipulation d'arme (franchissement d'obstacles, chargement...);
- Balisage des angles de tir (30°);
- Ciblage d'une arme.

Les personnes ayant suivi cette formation en 2020 auront la possibilité de participer aux chasses organisées sur le massif départemental d'Avaugour Bois Meur (15 à 20 journées de chasse du grand gibier, dans la mesure des places disponibles).

Objectif

Identifier les comportements dangereux et aider les responsables à organiser des battues dans des conditions de sécurité optimales

Public

Chasseurs

Lieu

Centre de formation de « Botsay », à GLOMEL

Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

Coût

20 € (documentation comprise). Prévoir repas du midi

Nombre de places

20 par session (minimum de 10 inscrits)

Intervenant

Technicien FDC22

Dates de formation

- Mercredi 28 avril
- Mercredi 6 mai
- Mercredi 20 mai
- Samedi 13 juin
- Vendredi 26 juin
- Mardi 7 juillet
- Lundi 24 août
- Samedi 5 septembre
- Samedi 19 septembre
- Samedi 3 octobre

de 8h30 à 17h

Perfectionnement au tir à l'arme rayée

1
Journée

Objectif

Faire en sorte que le chasseur soit plus sûr pour lui-même et autrui, qu'il soit habile dans la manipulation de l'arme et adroit au tir

Public

Chasseurs en possession d'une arme rayée

Lieu

Centre de formation de « Botsay », à GLOMEL

Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

Coût

30 € (repas compris)

Nombre de places

12 (minimum de 6 inscrits)

Intervenants

Technicien FDC22,
Association Des Chasseurs de Grand Gibier des Côtes d'Armor (ADCGG22)

Dates de formation

- Samedi 16 mai
- Lundi 18 mai

de 9h à 17h30

Programme

- Sécurité : quatre principes de sécurité à respecter, présentation de l'arme, port de l'arme ;
- Habileté : trois manipulations élémentaires, différentes positions de tir ;

Adresse : 5 principes fondamentaux, balistique.



GROUPE BS ASSURANCES

**Assureur Partenaire
de votre Fédération**

“Toutes les Assurances pour la Chasse”

- **Responsabilité civile du chasseur**
- **Dommmages aux chiens**
- **Armes de chasse**
- **Organisateur de chasse**
- **Relais de chasse**
- **Protection individuelle du chasseur**

Adresse email : contact@assurance-chasse.eu

site internet : www.assurance-chasse.eu

BP51 - 77103 MEAUX CEDEX

Tél. 01 60 09 43 43 - Fax 01 60 09 43 44

N° ORIAS : 15004905

Sensibilisation à l'équilibre forêt - gibier

1
Journée

Objectif

Aider les chasseurs et forestiers à reconnaître d'éventuels problèmes et à mettre en œuvre des solutions concrètes

Public

Chasseurs, propriétaires et exploitants forestiers

Lieu

Ferme du Bois-Meur
à SAINT-PEVER

Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

Coût

20 € (repas et documentation compris)

Intervenants

Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)
Technicien FDC22

Nombre de places

30 (minimum de 10 inscrits)

Date de formation

Judi 28 mai
de 9h à 17h30



NOUVEAUTÉ

Programme

FORMATION THÉORIQUE & PRATIQUE

THÉORIE (matin) :

- L'évolution du grand gibier ;
- Les enjeux sylvicoles ;
- Le concept légal d'équilibre sylvo-cynégétique ;
- Évaluer le contexte forestier et son territoire ;
- Identifier les dégâts forestiers occasionnés par le grand gibier ;
- Savoir évaluer objectivement les dégâts ;
- Identifier les causes et les actions à entreprendre ;
- Les moyens de protection ;
- Une action indispensable : dialoguer.

PRATIQUE (après-midi) :

- Les méthodes d'inventaires simplifiés de dégâts de grand gibier sur le terrain.

Piégeur agréé

PLÉRIN

Programme

FORMATION THÉORIQUE & PRATIQUE

THÉORIE (1^{ère} journée)

- Législation relative au piégeage ;
- Présentation des différentes catégories de pièges ainsi que leurs spécificités réglementaires ;
- Biologie des différentes espèces qu'un piégeur est susceptible de rencontrer ;
- Sensibilisation sanitaire ;
- Droits et devoirs du piégeur ;
- Connaissance des mesures propres à diminuer les souffrances des animaux capturés.

PRATIQUE (2^{ème} journée)

- Sentier de piégeage avec pose des pièges en conditions réelles ;
- Manipulation des pièges, reconnaissance des empreintes...
- Présentation de l'APA22 ;
- Contrôle des connaissances.

2
Journées
consécutives

Objectif

Suivre la formation préalable à la délivrance d'un agrément préfectoral de piégeur

Public

Formation accessible à partir de 15 ans, l'agrément de piégeur sera accordé à partir de 16 ans

Lieu

Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor

Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

Coût

40 € (repas et documentation compris)

Nombre de places

30 par session
(minimum de 15 inscrits)

Intervenants

Technicien FDC22, Association des Piégeurs Agréés des Côtes d'Armor (APA22)

Dates de formation

- Vendredi 21 et samedi 22 février
- Vendredi 21 et samedi 22 août

de 9h à 18h



Régulation à tir des corvidés

1 matinée

Objectif

Réguler les becs droits, en particulier la corneille noire, redoutable prédateur pour la faune sauvage

Public

Agriculteurs et chasseurs désireux de réguler les corvidés

Lieu

Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor

Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

Coût

10 €

Nombre de places

30 (minimum de 10 inscrits)

Intervenant

Technicien FDC22

Date de formation

Samedi 7 mars
de 9h à 13h



Programme

Cadre réglementaire et législatif

- Périodes ;
- Modalités de chasse et de destruction ;
- Moyens autorisés ;
- Espèces concernées.

Présentation de la méthode

- Matériel nécessaire ;
- Conseils pour une bonne efficacité ;
- Conseils de sécurité.



Garde-chasse particulier

2

Journées
consécutives

Programme

Tout garde-chasse particulier doit avoir obtenu le certificat de suivi des modules 1 et 2 qui comportent des notions juridiques de base, les droits et les devoirs du garde-particulier.

Module 1

- Bases générales du droit pénal français et les institutions judiciaires ;
- Police judiciaire et ses agents ;
- Procédure pénale (les règles de procédure et la rédaction des procès-verbaux) ;
- Infraction pénale (la notion d'infraction, la responsabilité pénale, les différentes catégories d'infractions et les peines) ;
- Déroulement de l'instruction des procédures judiciaires.

Module 2 : Police de la chasse

- Notions d'écologie appliquées à la protection et à la gestion du patrimoine faunistique et de ses habitats ;
- Règlementation de la chasse ;
- Connaissances cynégétiques nécessaires à l'exercice des fonctions de garde-chasse particulier ;
- Conditions de régulation des espèces classées nuisibles.

Objectif

Pour obtenir l'agrément, le garde particulier doit avoir obtenu le certificat de suivi du module 1. Puis la spécialisation en garde-chasse particulier s'obtient avec un certificat de suivi du module 2 « police de la chasse ».

Public

Candidats ayant 18 ans au minimum le jour de la formation

Lieu

Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor

Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

Coût

50 € (repas et documentation compris)

Nombre de places

40 (minimum de 15 inscrits)

Intervenants

Technicien FDC22, gendarmerie, OFB, Association et Fédération des gardes-particuliers

Dates de formation

Vendredi 28 août
et samedi 29 août
de 9h à 17h



Chasse à l'arc

1
journée

Objectif

Obtenir l'attestation obligatoire à la pratique de la chasse à l'arc

Public

Toute personne désirant pratiquer ce mode de chasse. Il n'est pas nécessaire de posséder le permis de chasser pour suivre la formation. Possibilité, dès 15 ans, de suivre le dispositif « *chasse à l'arc accompagnée* ».

Lieu

Centre de formation de Botsay à GLOMEL

Modalités d'inscription

Contactez la FDC pour obtenir le formulaire officiel d'inscription (Cerfa)

Coût

40 € pour les moins de 21 ans et 50 € pour les plus de 21 ans (repas et documentation compris)

Nombre de places

30 par session (minimum de 15 inscrits)

Intervenants

Techniciens FDC Bretagne, associations bretonnes de chasseurs à l'arc

Possibilité d'amener votre matériel sous votre responsabilité

Renseignements :

Fédération régionale des chasseurs de Bretagne
(frcbretagne@chasseurdefrance.com ou 02 96 58 06 34)

Dates de formation

- Samedi 27 juin
 - Samedi 12 septembre
 - Jeudi 29 octobre
- de 9h à 17h

Programme

THÉORIE

- Pourquoi chasser à l'arc ?
- Choix du matériel ;
- Conditions de tir ;
- Différents modes de chasse à l'arc ;
- Sécurité à la chasse.

PRATIQUE

- Différentes techniques de tir ;
- Tir sur cible fixe, 3D, au sol et au vol ;
- Conseils de l'après tir.



Certificat de capacité d'élevage (petit gibier)

1
Journée
et demie



Programme

THÉORIE (vendredi)

- Textes et réglementations spécifiques ;
- Établissements et élevages d'agrément ;
- Conditions de détentions ;
- Biologie des principales espèces concernées : lapins, faisans, perdrix ;
- Présentation d'un projet d'élevage et du conventionnement fédéral.

PRATIQUE (samedi matin)

- Visite d'un parc d'élevage de lapins de garenne ou
- Visite d'installations d'élevage de faisans/perdrix.

Objectif

Obtenir un justificatif de connaissances pour exercer une activité d'éleveur individuel (lapin, faisan, perdrix).

Public

Tout public

Lieu

Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor

Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

Coût

20 € (repas du vendredi midi compris)

Nombre de places

30 (minimum de 10 inscrits)

Intervenants

Techniciens FDC22, OFB, Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP), enseignant

Dates de formation

Vendredi 5 juin (de 9h à 17h)
et samedi 6 juin (matin)

Initiation à la recherche au sang

1
Journée

Objectif

Permettre aux chasseurs et aux piqueux de comprendre le mécanisme pour faire appel à un conducteur de chien de sang.

Public

Chasseurs

Lieu

Pavillon de chasse de la Boulaie à BOQUEHO

Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

Coût

20 € (repas et documentation compris)

Nombre de places

30 (minimum de 15 inscrits)

Intervenants

Conducteurs de chiens de sang

Date de formation

Samedi 18 avril
de 9h à 17h30

Programme

FORMATION THÉORIQUE & PRATIQUE

THÉORIE (matin)

- Schéma Départemental de Gestion Cynégétique et préconisations en matière de gibier blessé ;
- Associations de recherche ;
- Réactions du gibier blessé et indices de blessures ;
- Contrôle de tir ;
- Usage du plomb sur le tir du chevreuil ;
- Chien de recherche : matériel et éducation ;
- Appel à un chien de sang : précautions préalables, informations utiles ;
- Sécurité en recherche, rôle des accompagnateurs, armes et munitions utilisées, tir à balle et ricochets.

PRATIQUE (après-midi)

- Usage du plomb sur le tir du chevreuil ;
- Démonstration de tir sur carcasse de gibier ;
- Contrôle de tir, recherche d'indices ;
- Démonstration des limites du tir à plomb sur chevreuil ;
- Démonstration d'une recherche avec tireurs-accompagnateurs, pistage H24 et mise en situation, sensibilisation à la notion d'efficacité et de sécurité.





Fonctionnement d'une association de chasse

1

matinée



Programme

- Présentation de la Fédération des chasseurs (missions, interlocuteurs, contacts...);
- Sécurité à la chasse ;
- Acteurs institutionnels du département ;
- Lecture de l'arrêté 2020/2021 ;
- Gestion administrative d'une association ;
- Questions diverses.

Objectif

Accompagner les chasseurs dans les démarches administratives au sein de leur association de chasse.

Public

Personnes chargées de la gestion administrative d'une association de chasse (membres du bureau)

Lieu

Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor

Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

Coût

Gratuit

Nombre de places

Minimum de 15 inscrits

Intervenants

Technicien FDC22, OFB

Date de formation

Samedi 5 septembre
de 8h30 à 12h30





Cours de cuisine : chevreuil

NOUVEAUTÉ

Apprenez
les techniques
d'un chef !



1
soirée

Objectif

Apprendre de manière ludique à réaliser différents types de recettes mettant à l'honneur le chevreuil. Remise des fiches recettes à la fin de l'atelier.

Public

Toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir les secrets d'un chef (quel que soit votre niveau en cuisine).

Lieu

Cité du Goût et des Saveurs,
à PLOUFRAGAN

Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22, avant le 15 janvier 2020

Coût

66 € avec repas

Nombre de places

18 (minimum de 16 inscrits)

Intervenants

Cité du Goût et des Saveurs, Thomas Monfort (chef cuisinier guingampais)

Date de formation

Lundi 3 février
de 17h30 à 20h30

Pour le chef Thomas Monfort, l'essentiel est de faire part de ses savoir-faire avec des échanges et des discussions.

Il partage ses expériences et ses secrets de chef le temps d'un cours (3h).

La démonstration se termine par une dégustation où chaque apprenti cuisinier savoure les recettes réalisées.

Un véritable moment de partage et de convivialité.

Menu

- Civet de chevreuil sauce grand veneur
- Pâté de chevreuil et chutney d'échalotes
- Rôti de chevreuil en marinade
- Noisette de chevreuil sauce aux deux poivres

Le chevreuil est fourni par la FDC22
(animal prélevé dans le massif
départemental d'Avaugour Bois Meur)



**POSSIBILITÉ D'OFFRIR
UN BON CADEAU
POUR FAIRE PLAISIR
À VOS PROCHEs.**

**Renseignements
auprès du secrétariat
de la FDC22**



La gestion du petit gibier

NOUVEAUTÉ

1
soirée



Objectif

La Fédération des chasseurs a fait du petit gibier un objectif majeur de son schéma cynégétique. Pour autant, les réussites de projet sont souvent liées aux investissements humains.

Public

Chasseurs et agriculteurs désireux de s'investir

Lieu

Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor

Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

Coût

Gratuit

Nombre de places

50 (minimum de 10 inscrits)

Intervenants

Techniciens FDC22,
Association des Chasseurs de
Petit Gibier des Côtes d'Armor

Date de formation

Vendredi 14 février
de 18h30 à 21h

Programme

- Présentation de l'association des chasseurs de petit gibier du département ;
- Principaux outils de gestion du petit gibier ;
- Conventionnement et aides fédérales ;
- Savoir monter un projet de gestion.

Ostéopathie et chiens de chasse

Objectif

Le propre de nombreux chasseurs est de posséder un chien. Véritable auxiliaire de la pratique, il n'en reste pas moins un véritable athlète que l'exercice de la chasse au quotidien peut fatiguer.

Public

Tous les chasseurs propriétaires d'un ou plusieurs chiens (courants, d'arrêt ou leveurs)

Lieu

Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor

Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

Coût

Gratuit

Intervenant

Nicolas MORICE –
Ostéopathe canin/équien

Nombre de places

Minimum de 10 inscrits

Date de formation

Vendredi 6 mars
de 18h30 à 21h

1
soirée



NOUVEAUTÉ

Programme

- Pathologies spécifiques au chien de chasse ;
- Principes de base de l'ostéopathie animale ;
- Bonne alimentation du chien de chasse ;
- Manipulation d'un chien pendant la soirée.

Hygiène de la venaison

PLÉRIN



1
soirée

Programme

- Réglementation sanitaire ;
- Notions d'anatomie et de pathologie ;
- Gestes à connaître pour l'éviscération, le prélèvement trichine et les bonnes pratiques d'hygiène ;
- Conduite à tenir en cas d'anomalies de la venaison ;
- Rédaction d'une fiche d'examen initial ;
- Remise des supports de formation.

Objectif

Cette formation présente l'examen initial et tous ses aspects réglementaires, les bonnes pratiques en matière d'hygiène de la venaison. Elle aborde la mise en œuvre de la traçabilité et traite des mesures préventives contre la trichine du sanglier.

Public

Chasseurs

Lieu

Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor

Modalités

d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

Coût

5 € (petite collation et documentation comprise)

Nombre de places

40 (minimum de 15 inscrits)

Intervenants

ADCGG22

Date de formation

Vendredi 25 sept.
de 18h30 à 22h30

Réglementation des armes

PLÉRIN

Objectif

Développer ses connaissances en matière d'armes à feu : calibres, utilisation et réglementation spécifique. L'entretien courant d'une arme et les questions récurrentes seront également abordés.

Lieu

Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor

Public

Chasseurs

Coût

Gratuit

Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

Nombre de places

40 (minimum de 15 inscrits)

Intervenant

Armurier

Date de formation

Vendredi 27 mars
de 18h30 à 21h

Programme

- Fusils et carabines :
pour quel gibier ?
Quelle chasse ?
- Principaux calibres et munitions ;
- Réglementation spécifique et conséquences pour le chasseur ;
- Entretien courant d'une arme à feu ;
- Foire aux questions.

1
soirée

Brevet Grand Gibier

Objectif

Améliorer les connaissances et la qualification des chasseurs sur le grand gibier.

Public

Tout public

Lieu

Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor

Coût

95 € (65 € pour un jeune chasseur et 85 € pour un garde-particulier agréé ou un conducteur de chien de sang). Un repas est servi à chaque séance (10 €)

Intervenants

ADCGG22 et intervenants extérieurs

Renseignements et inscription

auprès de Michel ROBERT
(06 34 08 68 62)
ou Philippe BALAN
(06 10 37 55 74)

Horaires

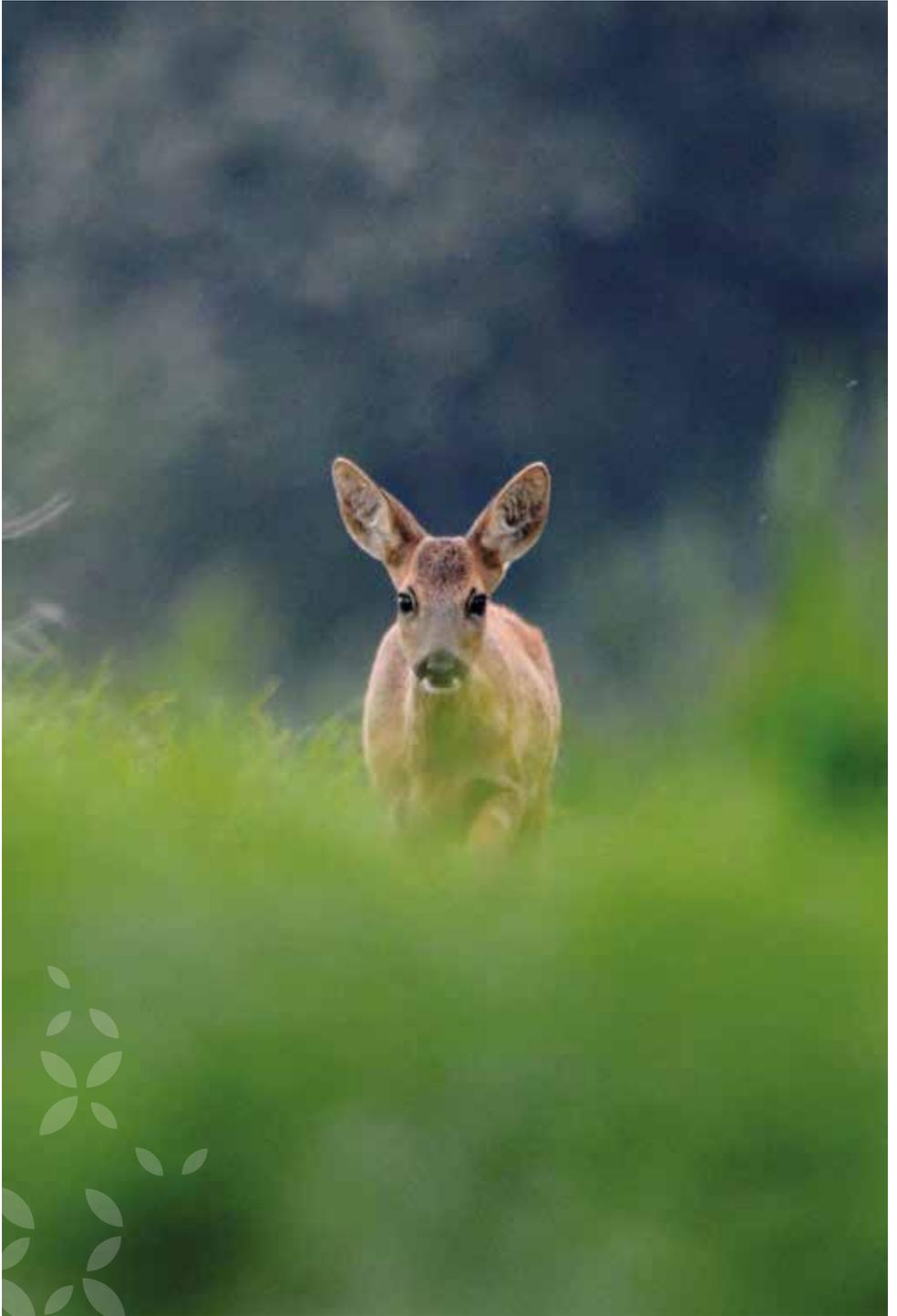
De 19h30 à 23h30



DATES

- Vendredi 7 février
- Vendredi 21 février
- Vendredi 6 mars
- Vendredi 20 mars
- Vendredi 3 avril
- Vendredi 17 avril
- Jeudi 30 avril
- Jeudi 7 mai
- Samedi 30 mai : sortie en forêt
- Vendredi 5 juin: contrôle des connaissances







FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS
des Côtes d'Armor

Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor

La Prunelle
BP 214
22192 PLERIN Cedex
Tél. 02 96 74 74 29

E-mail : contact@fdc22.com

Site internet : www.chasserenbretagne.fr/fdc22/

Facebook : FDC22 

